

## 1220 Végétation vivace des rivages de galets

CORINE : 17.3

EUNIS : B2.3

### CRITERES DIAGNOSTICS ET CONSEILS POUR LA CARTOGRAPHIE

---

#### Description :

Cet habitat correspond à la partie sommitale des cordons de galets. Le substrat y est un peu plus stabilisé et la végétation moins sujette à l'inondation par les vagues que le bas de cordon. Ces conditions permettent le développement des premières ceintures de végétaux vivaces.

En Bretagne, les groupements végétaux vivaces des hauts de plage sont caractérisés par le Chou marin (*Crambe maritima*), souvent accompagné par la Criste marine (*Crithmum maritimum*). L'habitat peut s'étendre aux revers des cordons de galets, où il peut former des tapis de végétation denses, parfois dominés par des graminées et offrant alors un aspect prairial.



Cordon de galets à Chou marin à l'île de Batz (©E.Glemarec, CBNB)

#### Définition extraite du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (EUR28) :

Végétation vivace de la partie supérieure des plages avec grands rivages de galets composée de *Crambe maritima*, *Honckenya peploides* et espèces vivaces. À l'intérieur de la zone supérieure des plages, les grandes structures de galets peuvent être occupées par une végétation très diversifiée. Dans les pelouses côtières sur galets stables et plus anciens, des landes et des fourrés peuvent se développer. Sur les galets plus anciens, on peut trouver des zones avec une végétation inhabituelle dominée par lichens et bryophytes.

Sous-types :

17.31 - Communautés à Chou marin de la Baltique : *Elymo-Crambetum* ;

17.32 - Communautés à Chou marin de la Manche : *Lathyro-Crambetum* ;

17.33 - Communautés à Chou marin de l'Atlantique : *Crithmo-Crambetum*

## Habitats élémentaires des cahiers d'habitats :

### 2 habitats élémentaires, tous les 2 présents en Bretagne.

- 1220-1 Végétation des hauts de cordons de galets
- 1220-2 Végétation des revers internes des cordons de galets

## Divergences entre la définition originale (EUR28) et l'interprétation faite dans les cahiers d'habitats français :

Aucune.

## Groupements végétaux indicateurs de l'habitat (Bretagne) :

*HONCKENYO PEPLIDIS - ELYMETEA ARENARII* Tüxen 1966

*Honckenyo peploidis - Elymetalia arenarii* Tüxen 1966

*Honckenyo latifoliae - Crambion maritimae* Géhu & Géhu-Franck 1969

*Crithmo maritimi - Crambetum maritimae* (Géhu 1960) Géhu & Géhu-Franck 1969

*Crithmo maritimi - Sonchetum arvensis* Bioret 2008\*

? *Rumici trigranulati - Lathyretum maritimi* (Géhu 1968) Géhu & Géhu-Franck 1979\*\*

? *Crithmo maritimi - Honckenyetum latifoliae* Géhu 2000\*\*

*Solano marini - Silenetum montanae* (Bioret 1989) Godeau, Bioret & Bouzillé 1992

*ARRHENATHERETEA ELATORIS* Braun-Blanquet ex Braun-Blanquet, Roussine & Nègre 1952

*Arrhenatheretalia elatoris* Tüxen 1931

*Arrhenatherion elatoris* Koch 1926

*Galio littoralis - Arrhenatherenion elatoris* Géhu 1999 *nom. inval.*

? *Sileno montanae - Arrhenatheretum elatoris* Géhu 2005 (cité par erreur en Bretagne ?)

## Confusions possibles :

Il est parfois difficile de tracer la limite de l'habitat vers l'intérieur, notamment lorsque les cordons de galets sont larges et anciens, colmatés par des substrats plus fins (notamment littoral des Côtes-d'Armor/Trégor, Finistère/Iroise). Des confusions peuvent alors apparaître avec des pelouses aérohalines de l'habitat 1230 « Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques ».

Dans les cartographies des habitats des sites Natura 2000 bretons, les communautés dominées par le Pourpier de mer (*Honckenya peploides* (L.) Ehrh.) sont souvent rattachées à l'habitat 1220, même si elles ne se développent pas sur des cordons de galets. Les végétations à *Honckenya peploides* des plages sablonneuses sont à intégrer à l'habitat 2110 « Dunes mobiles embryonnaires » (*Honckenyetum latifoliae* Géhu 1996 *nom. illeg.*), celles des cordons de galets à l'habitat UE 1220

## Prise en compte de l'habitat dans les cartographies des sites Natura 2000 bretons :

Les végétations vivaces des hauts de cordons de galets sont globalement bien prises en compte dans les cartographies, notamment les végétations dominées par *Crambe maritima*. L'identification et la cartographie des végétations des revers internes des cordons de galets sont plus délicates, des confusions avec l'habitat 1230 « Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques » sont possibles, notamment lorsque le substrat stabilisé est favorable au développement des chiendents (*Elymus pycnanthus*).

Certaines communautés à *Honckenya peploides* situées en haut de plages de sables ont été rattachées par erreur à cet habitat, elles relèvent de l'habitat 2110 « Dunes mobiles embryonnaires ».

## Conseils pour l'inventaire et la cartographie de l'habitat :

Une grande partie des espèces caractéristiques de l'habitat sont des hémicryptophytes, leurs parties aériennes disparaissent donc en période hivernale. La meilleure période pour l'inventaire et la cartographie de l'habitat est par conséquent l'été.

Les cordons de galets subissent lors d'épisodes de tempêtes une restructuration (érosion et bouleversement du substrat) qui favorise le développement et le maintien des espèces adaptées à un substrat grossier instable (*Crambe maritima*, *Crithmum maritimum*). Cependant entre ces aléas climatiques, des éléments sableux et limoneux sont piégés entre les galets. Cette relative et temporaire stabilité du substrat est alors favorable aux espèces des pelouses aérohalines (*Armeria maritima*, *Festuca rubra* subsp. *pruinosa*, *Elymus pycnanthus*). Il convient lors de la cartographie de différencier les communautés végétales des cordons de galets, se développant sur des galets plus ou moins colmatés en fonction des récentes tempêtes, susceptibles d'être remodelés, et les communautés végétales des pelouses aérohalines qui se développent sur des lithosols ou rankosols littoraux, en position topographique plus élevée.

## REPARTITION

### Répartition à l'échelle de l'Union européenne

Carte ci-contre

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

### Répartition à l'échelle du réseau de sites Natura 2000 français :

Source : INPN, Base Natura 2000 version 09/2014

France : **31 ZSC**

Région atlantique française : **31 ZSC**

Bretagne : **19 + 1 ZSC**

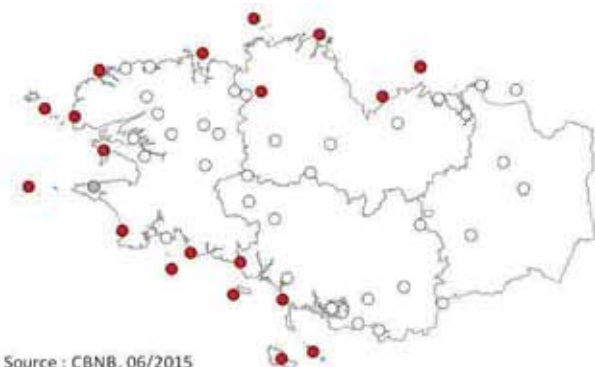


#### Habitat UE 1220 : Répartition et état de conservation à l'échelle des Etats membres de l'Union européenne

- Bon état de conservation
- Etat de conservation défavorable inadéquat
- Etat de conservation défavorable mauvais
- Etat de conservation inconnu

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

### Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Source : CBNB, 06/2015

Sites Natura 2000 bretons dans lesquels l'habitat 1220 « Végétation vivace des rivages de galets » est particulièrement bien représenté :

FR5300010 Tregor Goëlo

FR5300009 Côte de Granit rose-Sept-Iles

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

Code du site	Nom du site	Surface [ha]
FR5300010	Tregor Goëlo	26,62
FR5300009	Côte de Granit rose-Sept-Iles	25,78
FR5300049	Dunes et côtes de Trévignon	4,12
FR5300021	Baie d'Audierne	2,31
FR5300018	Ouessant-Molène	2,12
FR5300033	Iles Houat-Hoedic	1,94
FR5302007	Chaussée de Sein	1,9
FR5300017	Abers - Côtes des légendes	1,25
FR5300023	Archipel des Glénan	1,12
FR5300019	Presqu'île de Crozon	0,87
FR5300066	Baie de Saint-Brieuc - Est	0,57
FR5300027	Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées	0,33
FR5300008	Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay	0,12
FR5300015	Baie de Morlaix	0,11
FR5300059	Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannenec	0,11 (+0,7 dtx)
FR5300031	Ile de Groix	<0,1
FR5300032	Belle Ile en mer	<0,1

FR5300045	Pointe de Corsen, Le Conquet	<0,1
FR5300011	Cap d'Erquy-Cap Fréhel	<0,1
FR5300020	Cap Sizun	FSD / à préciser

## ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT

### Résultats du rapportage national 2007-2012 :

Code UE	Aire de répartition	Surface	Structure et fonction	Perspectives futures	Conclusion : état de conservation
1220	Favorable	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat

#### Etat à favoriser :

La présence de végétation reflète d'une certaine manière le bon état de l'habitat. Les cordons de galets sont naturellement instables ; ils peuvent être remodelés lors des tempêtes. La végétation vivace des cordons de galets peut alors mettre plusieurs années avant de se reconstituer.

Pour appréhender le bon état de conservation de l'habitat il est ainsi indispensable de tenir compte de la dynamique sédimentaire et de la dynamique de la végétation au moins sur le moyen terme. Il est également important de ne pas figer artificiellement ce type d'habitat dont une des principales caractéristiques est la mobilité.

Cet habitat ne nécessite ainsi pas de gestion particulière, si ce n'est la maîtrise de la fréquentation qui peut avoir un impact négatif sur le développement de la végétation des hauts de plage.